

# Actrice sociale

Autor(en): **Pralong, Estelle / Ayuso, Pilar**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[95] (2007)**

Heft 1511

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-283130>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**«Je resterai toujours engagée, pas par générosité, mais parce que j'en ai besoin», affirme Pilar Ayuso, militante de la cause des immigrées. Rencontre avec Pilar Ayuso, co-fondatrice du Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI) désormais à la retraite.**

PROPOS RECUEILLIS PAR ESTELLE PRALONG

*L'émilie : Vous êtes arrivée à Genève en 1969. Pourquoi avez-vous quitté l'Espagne et comment s'est passée votre arrivée en Suisse ?*

**Pilar Ayuso :** Je suis partie d'Espagne car pour une femme non mariée, il n'y avait aucune possibilité réelle de devenir indépendante, on était considérée comme mineure. Et puis, c'était le franquisme, j'avais besoin de liberté mentale.

Je suis partie à l'âge de 26 ans. Le premier choc, ce fut la visite sanitaire. Quand on arrivait, avant d'obtenir un permis de séjour, on regardait si notre santé était bonne. Sinon on nous renvoyait d'où on venait. La visite était collective et torse nu ; et même si je ne suis pas croyante, je viens d'une Espagne très prude : je me suis sentie comme du bétail. En plus, il faisait un froid de canard, car je suis arrivée en janvier et il y avait la fameuse bise. La population aussi était froide et travailleuse et j'ai pensé qu'ici personne ne parlait à personne. Je viens d'une culture extravertie : dans l'Espagne de l'époque, tu ne pouvais pas tout dire, mais les gens se parlaient ! Alors j'ai tout de suite pensé qu'il fallait apprendre le français le plus vite possible. Si personne ne me parlait, au moins que moi je puisse entrer en contact avec les gens. J'ai trouvé un travail de domestique dans une famille d'origine canadienne de Versoix et je venais à Genève plusieurs fois par semaine pour prendre des cours de français. Après trois ou quatre mois, je parlais déjà un français très fluide.

Un soir, j'ai vu une affiche en espagnol qui annonçait une pièce de théâtre à la Maison des jeunes. J'ai été voir la pièce et j'ai pu entrer en contact avec des compatriotes. J'ai tout de suite fait partie de la troupe et de l'association des travailleuse-s espagnol-e-s. Très vite, je me suis donc retrouvée à accueillir les saisonniers au moment de leur arrivée et de la fameuse visite médicale. Ils arrivaient entre février et avril. C'était le mercredi, à quatre heures du matin. On appelait cela «le train des milliardaires». C'étaient surtout des hommes entre 20 et 30 ans qui venaient pour travailler dans l'agriculture, la construction et l'hôtellerie. Je me suis dit que quelque chose ne tournait pas rond, ni ici ni en Espagne. L'Espagne se vidait de sa jeunesse et celle-ci était traitée comme du bétail en Suisse. Il fallait que cela change.

*L'émilie : Votre engagement a conduit à la fondation du Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI). Comment cela s'est-il passé ?*

**P.A. :** Dans les années septante, l'émigration italienne et espagnole était assez bien organisée, l'italienne parce qu'elle était très ancienne et l'espagnole parce qu'elle comprenait aussi des migrants bien formés. C'étaient des activistes et des syndicalistes qui ne trouvaient pas de travail en Espagne, car ils étaient sur listes noires. Avec l'Association des travailleur-euse-s espagnol-e-s, nous avons pensé qu'il fallait contacter d'autres associations pour dépasser les barrières nationales. Le Centre social protestant (CSP) a organisé une réunion avec l'association italienne. L'idée était de créer un centre de coordination entre les différentes immigrations afin de trouver ensemble des solutions aux problèmes communs. Les rencontres entre les associations italiennes, espagnoles et portugaises ont abouti en 1974 à la fondation du CCSI. Tous les membres du CCSI étaient des bénévoles. On travaillait toute la journée et on faisait des permanences en soirée.

*L'émilie : Quels ont été les combats du CCSI dans les années septante et quatre-vingt ?*

**P.A. :** Le centre avait, et a toujours, pour fonction de défendre les droits des immigré-e-s et d'en obtenir plus : faire respecter les conventions et les lois comme le droit au regroupement familial, la sécurité sociale, etc. Dans les années septante, il a fallu lutter contre les campagnes et les initiatives xénophobes. Ensuite, on a lancé l'initiative «être solidaire» qui voulait abolir le statut de saisonnier. C'était en 1982, la population suisse a dit non. Le statut de saisonnier n'a été aboli qu'en 2002.

On luttait aussi pour une meilleure intégration, la naturalisation facilitée, l'égalité de traitement, etc. La visite sanitaire collective et systématique qui m'avait tant choquée a été annulée pour une visite individuelle et unique. On a aussi obtenu des changements dans la scolarisation des enfants, car ils étaient mis dans des classes spéciales. Alors on s'est battu pour l'organisation de cours d'appui de français et pour faire comprendre que pour ces enfants, parler leur langue d'origine n'était pas un handicap. Tout cela a pris beaucoup de temps. On a aussi obtenu le droit de vote communal. Je me demande si la prochaine étape la plus importante sera le droit de vote cantonal ou le droit d'éligibilité. Je ne sais pas encore.



DR

*L'émilie : La législation sur l'immigration devient de plus en plus restrictive. Qu'en pensez-vous ?*

P. A. : Avec Blocher, la Suisse se durcit. On en arrive à un traitement d'apartheid : la situation s'améliore pour certaines catégories de personnes grâce aux accords bilatéraux, mais la législation est devenue épouvantablement dure pour les extra-européen-ne-s. Ainsi le nombre de clandestin-e-s – les esclaves du XXI<sup>e</sup> siècle – ne fait qu'augmenter. Dans les années septante, il y avait très peu de femmes célibataires migrantes. Elles migraient pour rejoindre leur mari. Maintenant, la migration féminine a vraiment augmenté. Parmi la population clandestine, il y a beaucoup de femmes célibataires avec leurs enfants. Elles sont souvent domestiques au noir et exposées à tous les dangers : surexploitation, agressions sexuelles, etc. Il est aussi devenu très difficile pour les hommes clandestins extra-européens d'obtenir des permis ou de trouver du travail au noir. Ils ont seulement accès à du travail sur appel dans la construction. La nouvelle législation met beaucoup de pression sur les employeur-se-s qui ont peur d'engager des travailleurs au noir. La Suisse pense que les pays de l'Est vont leur envoyer leur main-d'œuvre. On verra bien. Ils seront exploités comme avant, mais en plus ils n'auront aucun droit ! Les politicien-ne-s ne jurent que par les statistiques. Ils ne font pas assez de projections dans le futur et n'apprennent rien des exemples de l'Histoire.

*L'émilie : En Suisse depuis longtemps mais toujours espagnole, récemment honorée par le prix d'honneur «Femme exilée, femme engagée» et toute jeune retraitée, comment envisagez-vous la suite ?*

A. P. : Vous savez, une seule nationalité me suffit. J'aime la Suisse mais je ne l'aimerais pas plus si j'avais un passeport. J'ai beaucoup de repères en Espagne. Par contre, je ne me pose jamais la question du retour. Je suis arrivée à Genève à 26 ans, c'est ici que j'ai construit ma vie d'adulte.

Je ne n'ai jamais été aussi honorée que lorsque j'ai reçu ce prix ! Mais je n'ai rien fait seule. Je me sens honorée, mais je suis consciente que c'est un prix pour celles et ceux qui ont fait ma trajectoire.

Sinon, pour la suite, je vais vivre au jour le jour, selon mes disponibilités de santé et de temps. J'ai envie de voir mes amis, de voyager. Avoir 64 ans, cela veut dire avoir 64 ans de moins ! Alors, il faut vivre et le mieux possible. Je resterai toujours engagée, pas par générosité, mais parce que j'en ai besoin. Je le fais pour me sentir vivante, pour conserver ma capacité à m'étonner et pour le plaisir de trouver des solutions aux problèmes.